



Montants des honoraires du notaire et des impôts

Par **gilbert68**, le **04/03/2008** à **16:34**

bonjour,

Voici maintenant bientôt 3 mois que la tante de mon épouse est décédée. Mon épouse est la légataire universelle., (testament déposé chez un notaire). Nous mettons en vente la maison de la tante estimation par expert entre 260 et 275K€.

Le notaire vient juste de nous avertir que le certificat d'hérédité était prêt
je souhaiterais connaître:

1) le montant des honoraires du notaire (environ) il s'occupe de tout (recherche des bénéficiaires des assurances vie, relation avec les banques etc..)

2) quels sont les impôts sur succession qui seront à notre charge sachant qu'il y a une certaine somme d'argent qui revient à mon épouse, et qui n'entre pas dans le cadre des assurances vie.

je vous remercie de vos réponses et reste à votre disposition

Salutations
G.GILL